

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS ISÈRE

04 76 88 73 86

04 76 88 73 24

LDLlegales38@ledauphine.com

le dauphiné LIBÉRÉ

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 15 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,91 € HT/mm coté pour 2020.

AVIS

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Grenoble-Alpes Métropole

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°1AR220101 en date du 19 mai 2022 et l'arrêté modificatif n°1AR220109 en date du 25 mai 2022, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la Métropole portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole. Cette modification n°1 poursuit notamment les objectifs suivants : évolutions du zonage, modifications du règlement écrit, modifications du règlement graphique, modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation, corrections d'erreurs. Le rapport de présentation est également modifié. Les modifications apportées au PLUI s'inscrivent dans les orientations stratégiques du PADD et permettent notamment de renforcer la capacité du PLUI pour certaines communes à mettre en oeuvre les objectifs du PLU.

L'enquête publique se déroulera, du lundi 20 juin 2022 à 09h00 jusqu'au vendredi 2 juillet 2022 à 17h00 pour une durée de 32 jours consécutifs.

L'autorité responsable du projet est Grenoble-Alpes Métropole, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme, dont le siège se situe Immeuble Le Forum - 1, rue Malakoff - CS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01.

Toute information peut être demandée auprès du service urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (tel : 04.57.38.50.59). Le dossier d'enquête publique est constitué de la notice explicative, des pièces administratives, des avis émis par les personnes publiques associées, l'autorité environnementale, la CDPENAF et les communes de la Métropole, du bilan de la concertation, et du projet de modification n°1 du PLUI comprenant :

- Le Rapport de Présentation (Tome 2/ Tome 3.1/ Tome 4/ Annexes relatives aux risques)
- Le Règlement écrit (Tomes 1.1 à 1.3/ Tome 2/ Tome 3/ Tome 4/ Tome 5 / Tomes 6.1 et 6.2/ Tome 7)
- Le Règlement graphique (Plans et Atlas A / B1/ B2/ B3/ C1/ C2/ D1/ D2/ E/ F1/ F2/ G1/ G2/ J)
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) (Volumes 1, 2, 3 et 4)

Le projet de modification n°1 du PLUI de Grenoble-Alpes Métropole a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation et son résumé non technique figurent dans le dossier PLUI soumis à enquête publique. L'avis émis par l'autorité environnementale figure dans le dossier soumis à l'enquête publique.

Afin de conduire l'enquête publique du PLUI de Grenoble-Alpes Métropole, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a pris une décision en date du 4 mai 2022 désignant Georges TABOURET en qualité de président de la commission

Corenc	vendredi 1er juillet - 14h à 17h mercredi 20 juillet - 9h à 12h	Mairie - 18 avenue de la Condamine 38700 Corenc	lundi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 - mardi de 14h00 à 17h00 - mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - jeudi de 14h00 à 18h00
Domène	jeudi 23 juin - 14h à 17h lundi 11 juillet - 14h à 17h	Mairie - Place Stalingrad 38420 Domène	- lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 - samedi (1er et 3eme samedis du mois) fermé en juillet et août) de 8h30 à 12h00
Echirolles	lundi 27 juin - 9h à 12h jeudi 21 juillet - 14h à 17h	Mairie - 1 Place des Cinq Fontaines, BP 248 38433 Echirolles Cedex	lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Eybens	jeudi 30 juin - 14h à 17h mercredi 20 juillet - 9h à 12h	Mairie - 2 avenue de Bresson 38320 Eybens	lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 17h00 - jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h00 à 19h00 - A partir du 21 juillet inclus, fermeture de la Mairie à 17h
Fontaine	lundi 4 juillet - 14h à 17h jeudi 21 juillet - 9h à 12h	Mairie - 89 Mail Marcel Cachin 38600 Fontaine	lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Gières	jeudi 23 juin - 9h à 12h mercredi 20 juillet - 14h - 17h	Mairie - 15 rue Victor Hugo 38610 Gières	lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Grenoble	vendredi 24 juin - 14h à 17h mardi 5 juillet - 14h à 17h mardi 12 juillet - 9h à 12h	Mairie - 11 boulevard Jean-Pain 38000 Grenoble	- lundi au vendredi de 8h00 à 17h50
Herbeys	lundi 27 juin - 15h à 18h vendredi 1er juillet - 9h à 12h	Mairie - 27 chemin du Villard 38320 Herbeys	lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Saint-Martin-le-Vinoux	jeudi 30 juin - 9h30 à 12h30 mercredi 20 juillet - 14h à 17h	Mairie - 40 avenue du Général Leclerc 38950 Saint-Martin-le-Vinoux	-lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Sassenage	jeudi 30 juin - 9h à 12h vendredi 22 juillet - 14h à 17h	Centre technique - 4 rue Pierre de Coubertin 38360 Sassenage	-lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h00 - vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Seyssinet-Pariset	lundi 4 juillet - 9h à 12h jeudi 21 juillet - 14h à 17h	Mairie - Place André Balme 38170 Seyssinet-Pariset	-lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, -mercredi de 8h30 à 12h -vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Seyssins	vendredi 1er juillet - 9h à 12h lundi 11 juillet - 9h à 12h	Mairie - Parc François Mitterrand 38180 Seyssins	-lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 -mardi de 8h30 à 12h00
Varcès-Allières-et-Risset	jeudi 30 juin - 14h à 17h vendredi 22 juillet - 8h30 à 11h30	Mairie - 16 rue Jean Jaurès 38761 Varcès-Allières-et-Risset	-lundi de 13h30 à 17h30 - mardi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h00 - vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - samedi jusqu'au 2 juillet inclus de 9h00 à 12h00
Vaulnaveys-le-Haut	mardi 28 juin - 14h à 17h jeudi 7 juillet - 14h à 17h	Mairie - 584 avenue d'Uriage 38410 Vaulnaveys-le-Haut	-lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Vif	lundi 20 juin - 14h30 à 17h30 mardi 19 juillet - 9h30 à 12h00	Mairie - 5 Place de la Libération 38450 Vif	lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



COMMUNE DE VEZERONCE-CURTIN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Enquête relative à la révision générale du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 13 mai 2022, le Maire de la commune de Vézeronce-Curtin a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, conjointement aux projets de zonages d'assainissements des eaux usées et des eaux pluviales.

Au terme de l'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme et le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales seront soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées sera quant à lui soumis à l'autorité compétente en assainissement des eaux usées pour approbation.

A cet effet, Monsieur Patrick JANOLIN a été nommé le 2 mai 2022 en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de VEZERONCE-CURTIN du lundi 20 juin 2022 au vendredi 22 juillet 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture aux publics :

- Les lundi, jeudi, samedi de 9 h 00 à 12 h 00
- Le mardi de 14 h 00 à 18 h 00
- Le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie de Vézeronce-Curtin, 25 Place de la Mairie 38510 VEZERONCE-CURTIN du lundi 20 juin 2022 au vendredi 22 juillet 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (voir ci-dessus).

Le dossier soumis à enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.vezeronce-curtin.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Vézeronce-Curtin, 25 Place de la Mairie 38510 VEZERONCE-CURTIN.

Monsieur le commissaire enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie le lundi 20 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 25 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, le mardi 5 juillet 2022 de 15 h 00 à 18 h 00 et le vendredi 22 juillet 2022 de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de Vézeronce-Curtin, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire.

309987300

Araridoo Passins

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE